



A l'occasion de l'Aïd El-Fitr, l'ensemble du personnel du quotidien "La Nouvelle République", souhaite un Aïd Mobarak à ses lecteurs et leur présente ses meilleurs vœux

RÉPRESSION CONTRE LES PALESTINIENS LE SIONISME CONFIRME SON CARACTÈRE **SANGUINAIRE**

Le terrorisme d'Etat organisé par l'entité sioniste a encore frappé ces derniers jours à El Qods occupé et surtout à Ghaza. Par ses frappes aériennes lancées lundi contre la bande de Ghaza, l'armée sioniste confirme sa vocation à tuer les enfants. Tout a commencé par le refus palestinien de l'expulsion de quatre familles (les El-Kurd, Iskafi, Qassim et Jaoun) du quartier Sheikh Jarrah dans l'Est de El-Qods. Un tribunal de l'entité sioniste avait prononcé leur expulsion au profit de colons sionistes. **p.2**



© Photo : D.R

EN ALGÉRIE ET DANS LE MONDE LES MARQUES DE SOLIDARITÉ AVEC LES PALESTINIENS **p.2**



GRÈVE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Résultat logique de l'accumulation des revendications, selon le CLA **p.3**



ALORS QUE 70 % DES PROJETS DU PROGRAMME NATIONAL ONT ÉTÉ PARACHEVÉS
Plus de 234.000 logements ont été distribués depuis 2020 **p.4**

Education nationale

Calendrier des examens de fin de cycle pour les trois paliers

Le ministère de l'Education nationale a rendu public, lundi, le calendrier des examens de fin de cycle pour les trois paliers, session 2021, prévus du 2 au 24 juin.

Santé

Le ministère de la Santé appelle au respect des mesures de prévention durant l'Aïd

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a appelé, mardi, les Algériens à «soutenir les efforts déployés pour limiter la propagation» du Coronavirus à travers le respect des «recommandations relatives aux mesures de prévention», notamment à l'occasion de la célébration de l'Aïd El Fitr.



Transport terrestre

Intensification des dessertes durant les derniers jours du Ramadan

La société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'intensification des dessertes durant les derniers jours du mois de Ramadhan et de l'Aïd El Fitr afin de répondre à la forte demande lors de cette période.

Répression contre les Palestiniens

Le sionisme confirme son caractère sanguinaire

Le terrorisme d'Etat organisé par l'entité sioniste a encore frappé ces derniers jours à El Qods occupé et surtout à Ghaza. Par ses frappes aériennes lancées lundi contre la bande de Ghaza, l'armée sioniste confirme sa vocation à tuer les enfants. Tout a commencé par le refus palestinien de l'expulsion de quatre familles (les El-Kurd, Iskafi, Qassim et Jaoun) du quartier Sheikh Jarrah dans l'Est d'El-Qods.



■ L'Algérie avait condamné, dimanche, dans les termes les plus sévères les «attaques racistes et extrémistes» de l'occupant israélien contre les Palestiniens à El-Qods occupée. (Photo:DR)

Un tribunal de l'entité sioniste avait prononcé leur expulsion au profit de colons sionistes. Les Palestiniens ont exprimé leur refus par des manifestations auxquelles les forces d'occupation israéliennes ont répondu par la prise d'assaut des esplanades de la mosquée El-Aqsa et l'agression contre les habitants de la ville en utilisant les bombes à gaz et sonores. Face à cette situation, le Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes avait annoncé la tenue d'une session d'urgence du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des ministres des Affaires étrangères, à la demande de l'Etat de Palestine.

Dans un communiqué, la Ligue arabe a relevé que cette réunion par vidéoconférence, porte sur les attaques israéliennes à El-Qods occupée et les Lieux Saints islamiques et chrétiens, en particulier la Mosquée Al-Aqsa, et l'attaque contre les fidèles lors de ce mois béni du Ramadhan, en plus des attaques brutales israéliennes et des plans de saisie des maisons des maqdessis, notamment dans le quartier de Cheikh Jarrah, pour tenter de vider la ville Sainte de ses habitants et de déplacer sa population. Selon le Sous-secrétaire général de la Ligue arabe, Hussam Zaki, il a été décidé d'élever le niveau de la réunion au niveau ministériel au lieu du niveau des délégués permanents «au regard de la gravité des attaques israéliennes contre les fidèles à la Mosquée Al-Aqsa et les habitants du quartier de Cheikh Jarrah, dans le cadre d'une politique israélienne systématique visant à judaïser la ville d'El-Qods et à changer la situation juridique et historique actuelle de la ville et ses lieux sacrés». En prévision de cette session, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a eu lundi un

entretien avec le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou El-Gheit, autour de l'impératif de réactiver la solidarité arabo-musulmane en soutien à nos frères palestiniens et en préservation de nos lieux religieux

sacrés. L'Algérie avait condamné, dimanche, dans les termes les plus sévères les «attaques racistes et extrémistes» de l'occupant israélien contre les Palestiniens à El-Qods occupée et leur privation d'accomplir leurs rites

religieux dans la Mosquée d'El-Aqsa, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale. A ce titre, l'Algérie souligne «sa pleine solidarité et son soutien constant au côté du peuple palestinien dans sa lutte héroïque contre l'occupation israélienne», réaffirmant «sa position ferme de soutien à la cause palestinienne jusqu'au recouvrement par le peuple palestinien de ses droits légitimes et inaliénables, en tête desquels l'établissement d'un Etat indépendant avec El-Qods comme capitale». L'ambassade de Palestine en Algérie a affirmé, lundi, que ce qui se passe à Al Qods «est une nouvelle forme d'agression par consensus national sioniste», plaçant pour le soutien de la lutte palestinienne et la mise à nu des plans de l'occupation israélienne. L'agression de l'occupation israélienne «est une nouvelle forme d'agression découlant d'un esprit de nettoyage ethnique et par consensus national sioniste dans le cadre de la mise en oeuvre des plans du mouvement sioniste en partenariat avec les nouveaux évangéliques afin de détruire la mosquée d'Al Aqsa», a fait savoir l'ambassade de Palestine dans un communiqué, ajoutant que l'entité sioniste cherche à «construire le temple en chassant les Arabes en les exterminant, outre la mise en oeuvre de la politique de l'apartheid». L'ambassade de Palestine a estimé que «ces procédés sionistes font partie des plans visant les Arabes en Palestine, à Al Qods et à Sheikh Jarrah et à Bab el Amoud (porte de Damas)», affirmant qu'«en dépit de sa force armée, du terrorisme organisé de l'Etat, de la politique d'Apartheid et de la

En Algérie et dans le monde Les marques de solidarité avec les Palestiniens

Le Conseil de la Nation a condamné, lundi par la voix de sa représentante à la réunion du Comité relatives aux questions du Moyen-Orient de l'Union interparlementaire (UIP), «les brutalités à caractères raciste et extrémiste de l'entité sioniste contre les civils palestiniens à Al Qods occupée», indique un communiqué du Conseil. Les forces d'occupation sioniste privent les Palestiniens de leur droit de pratiquer leurs cultes religieux à la mosquée d'Al-Aqsa, en violation flagrante du droit international et transgression totale des résolutions de la légalité internationale pertinentes», a affirmé la sénatrice et membre du Comité relative aux questions du Moyen-Orient, Mme Fouzia Benbadis.

L'Algérie, a-t-elle ajouté, «qui ne peut occulter la poursuite de la tragédie infligée au peuple palestinien, fustige l'impunité de l'occupant et dénonce toute tentative d'annexion d'autres terres palestiniennes ou de changement de statut de la ville d'Al Qods». Pour Mme Benbadis, «la stabilité de la région repose essentiellement sur le règlement équitable et juste de la cause palestinienne». Par ailleurs, des Partis politiques et des acteurs de la société civile ont organisé, lundi, au siège de l'ambassade de la Palestine à Alger un rassemblement de soutien et de solidarité avec les Palestiniens, pour dénoncer les agressions israéliennes dans les quartiers d'El Qods et l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa. Pour sa part, le militant algérien des droits de l'Homme, et membre du mouvement populaire de solidarité avec la Palestine, Mahrez Lamari, a condamné lundi, «dans les termes les plus sévères», la politique criminelle de l'entité sioniste, notamment à Al-Qods occupée, réaffirmant le soutien de l'Algérie au peuple palestinien.

Dans le monde, le représentant permanent de la Chine auprès des Nations unies, Zhang Jun, a exposé lundi la position de son pays sur la situation à El Qods-Est lors de consultations d'urgence à huis clos du Conseil de sécurité. La Chine, qui condamne la violence contre les civils, estime que les autorités israéliennes doivent prendre les mesures nécessaires pour éviter la violence, les menaces et les provocations contre les fidèles musulmans. De même, le statu quo historique des Lieux Saints de la vieille ville de Jérusalem doit toujours être défendu et respecté. La Chine est profondément préoccupée par l'expulsion imminente de familles palestiniennes des quartiers de Sheikh Jarrah et Silwan à El Qods-Est, et exhorte Israël à cesser les démolitions, les expulsions et toutes les activités liées aux colonies juives, a encore déclaré le diplomate chinois.

L. A.

REPÈRE

Conférence sur la gestion des flux migratoires

Beldjoud au Portugal

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a entamé lundi une visite de travail de deux jours au Portugal pour participer à une conférence ministérielle de haut niveau sur la gestion des flux migratoires à Lisbonne, indique un communiqué du ministère.

«M. Beldjoud a entamé avant-hier lundi une visite de travail de deux jours au Portugal pour participer à une conférence ministérielle de haut niveau sur la gestion des flux migratoires à Lisbonne, sous la présidence du Premier ministre portugais», a précisé la même source.

Organisée en présence des ministres de l'Intérieur de pays d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ainsi que des représentants de plusieurs organisations gouvernementales et non-gouvernementales activant dans le domaine de la lutte contre la migration clandestine, cette rencontre se penchera sur l'examen des voies de partenariat et de coordination pour une meilleure maîtrise de l'émigration clandestine».

La proposition de révision annuelle des pensions de retraite au titre de l'année 2021 pas encore tranchée

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a affirmé lundi que la proposition de révision annuelle des pensions et allocations de retraite pour l'année 2021 «n'a pas encore été tranchée et est toujours au stade de projet», soulignant qu'elle «sera examinée dans les semaines à venir».

«La proposition de révision annuelle des pensions et allocations de retraite pour l'année 2021 n'a pas encore été tranchée et est toujours au stade de projet. Elle sera examinée dans les semaines à venir, en tenant compte de la situation financière de la Caisse nationale des retraites (CNR)», a précisé le ministère dans un communiqué.

Agence

ségrégation raciale (...) l'occupation sioniste et son administration raciste n'arrivera pas à vaincre notre peuple palestinien notamment à Al Qods et à la mosquée d'Al Aqsa». L'ambassadeur a salué la position officielle et populaire de l'Algérie en faveur de la question palestinienne.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Grève dans le secteur de l'Education nationale

Résultat logique de l'accumulation des revendications, selon le CLA

Le secrétaire général du Conseil des lycées d'Alger, Zoubir Rouina a estimé, hier mardi, soit au troisième jour de la grève lancée par les enseignants des trois paliers éducatifs et par les différents corps relevant du secteur, à savoir le personnel administratif, les inspecteurs, les corps communs et les travailleurs professionnels relevant des 14 syndicats indépendants du secteur était le résultat logique de l'accumulation des revendications des enseignants, des travailleurs et des fonctionnaires.



Il a été constaté un taux mitigé de suivi de ce débrayage. Faible dans le cycle secondaire, relativement élevé dans le moyen et moindre dans le palier primaire. (Photo: D.R)

Dont l'amélioration du pouvoir d'achat et des revendications pédagogiques, urgentes, en attente de règlement par la tutelle. C'était lors d'un rassemblement de protestation organisé par des enseignants, tous paliers confondus, primaire, moyen et secondaire) et des membres du personnel administratif pour exiger une réponse favorable à leurs revendications pédagogiques et socio-

professionnelles. Si les grévistes mettent en avant la pression qu'ils subissent en raison de la baisse du pouvoir d'achat, la surcharge du programme, la répétition des mêmes leçons selon l'enseignement par groupe et, le découragement des élèves en cette période et leur incapacité d'assimiler, le président de l'association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed, estime que la grève est inadmissible, quand bien même ce serait un droit constitutionnel, du moment qu'elle prive les élèves de l'apprentissage. Proposant, à l'occasion, de placer le secteur de l'Edu-

cation comme étant stratégique afin de mettre un terme à la polémique et préserver le droit de l'élève.

La grève de trois jours lancée par les enseignants des trois paliers éducatifs et par les différents corps relevant du secteur, à savoir le personnel administratif, les inspecteurs, les corps communs et les travailleurs professionnels relevant des 14 syndicats indépendants du secteur pourrait, estiment, pour leur part, certains parents d'élève, impacter l'avancement du programme, d'autant plus, disent-ils, que c'est bientôt la fin de l'année. S'inter-

rogeant, au passage, sur le sort des examens alors que la période des devoirs est toujours ouverte. Les 14 syndicats indépendants du secteur de l'Education nationale, revendiquent, notamment, la réforme du système éducatif, la révision des méthodologies et programmes et l'accélération de la révision de la loi sur les travailleurs de l'Education. Ils réclament également l'annulation de la cogestion des écoles privées et leur affiliation au ministère de l'Education, l'amélioration du pouvoir d'achat et le rétablissement du droit à la retraite proportionnelle sans condition d'âge.

A Alger, une tournée à travers plusieurs établissements éducatifs a permis de constater un taux, mitigé, de suivi de ce débrayage. Faible dans le cycle secondaire, relativement élevé dans le moyen et moindre dans le palier primaire, a-t-on constaté. Alors qu'à travers les différentes wilayas du pays, le mot d'ordre a été diversement suivi par les établissements éducatifs.

Selon les responsables locaux du secteur, dans la majorité des wilayas, la grève n'a pas été suivie au niveau de tous les établissements. Relevant un taux, faible, de suivi dans les établissements concernés (entre moins de 2 et 13%), un taux de suivi moyen à Ghardaïa (45%) et Laghouat (60%) alors que dans les wilayas de l'Est, le taux de suivi était faible. A Souk Ahras, il n'a pas dépassé 8% tandis qu'à Sétif il a été estimé à 17%.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Eniem :

Nouvelle cessation de l'activité, les employés mis en congé anticipé pour un mois

Nouvelle cessation de l'activité de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem). Les travailleurs de cette entreprise, implantée à Oued Aïssi, à 7 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, ont été mis en congé anticipé, pour un mois, du 6 juin au 6 juillet prochain. Le Directeur général de l'entreprise, Mustapha Chaoui, a justifié cette décision par une rupture de stocks des intrants nécessaires pour la production, due, de nouveau, à un problème de trésorerie. Les employés, eux, toucheront leur salaire conformément à la législation du travail réglementant les congés payés en entreprise. Toutefois, le Secrétaire général du syndicat d'entreprise de l'Eniem, Farid Agad, espère «une reprise, de plus belle, de l'activité, dès la réception de la matière première (intrants), la deuxième quinzaine du mois de juillet».

Outre le problème de trésorerie, l'Eniem fait face, également, à un cahier des charges contraignant, comme l'explique M. Ould Lhadj, de la Fédération syndicale mécanique : «Comme Sonaric, ENIE et Alfatron, l'Eniem a besoin d'un budget d'exploitation pour générer du chiffre d'affaires, après la décision du ministère de l'Industrie de bloquer l'importation de CKD». «L'Eniem a besoin d'un fond de roulement, un budget d'exploitation, pour fonctionner le reste de l'année 2021», informe M. Ould Lhadj.

R.N.

Santé

Instructions pour la relance de plusieurs dossiers

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr. Abderrahmane Benbouzid, a tenu dimanche passé, une réunion avec des membres du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (Snpspp), lors de laquelle il a instruit la relance de plusieurs dossiers.

Pr. Benbouzid a instruit les directions centrales concernées pour relancer tous les dossiers exposés lors des réunions de la commission de suivi, notamment ceux inhérents au Service civil et à la progression dans la carrière, et de lui rendre compte de l'état d'avancement de chaque dossier, a indiqué un communiqué du ministère.

Les instructions du ministre ont porté, également, sur la situation des services de santé publique ouverts aux concours de chefferie de services hospitalo-universitaires, les textes d'application de la loi sur la santé et les primes d'intéressement.

Ils concernent également, les concours des hospitalo-universitaires, ainsi que l'IRG et la place du partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles,

précise la source. Selon le même communiqué, les dossiers exposés lors des réunions de la commission de suivi, concernent également le jumelage et le parrainage, la place occupée par le partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles et la prime d'intéressement.

Le ministre a souligné, à l'occasion, l'importance d'établir des échanges de données et d'informations au sein du secteur de la santé sur le déroulement de la vaccination et la stratégie nationale de modernisation du secteur, se basant sur la réorganisation des urgences et la densification du réseau de soins.

Pr. Benbouzid a également exposé, Au cours de cette rencontre, la situation socio-professionnelle des travailleurs du secteur, l'évolution de la situation épidémiologique et les moyens et la stratégie mise en place pour la maîtriser et la gérer, ainsi que les questions liées à l'amélioration des conditions de prise en charge des citoyens, selon le même communiqué.

De son côté, le président du Snpspp, le Dr. Mohamed Yousfi, a réitéré la disponibilité de son

syndicat à «contribuer à tous les efforts permettant au secteur de se développer dans un climat favorable basé sur le dialogue, la concertation et la confiance», en proposant au ministre de réactiver la commission mixte en vue de la concrétisation des engagements pris.

Ainsi, cette rencontre était une occasion pour les membres du bureau national du Snpspp de rappeler «leurs préoccupations socio-professionnelles ainsi que les défis auxquels ils font face sur le terrain.

Ils se sont également félicités, à cet égard, du dialogue et de la concertation auxquels a appelé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres», a ajouté la même source.

Selon le communiqué du ministère, cette rencontre ministère-syndicat qui a été consacrée à l'examen de plusieurs questions intéressant les praticiens spécialistes de santé publique, intervient dans le cadre du renforcement du dialogue avec les partenaires sociaux.

Manel Z.

TERRORISME

MDN:

Cinq éléments de soutien aux groupes armés arrêtés

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les forces combinées de l'armée nationale populaire (ANP) ont procédé à l'interpellation de cinq individus soupçonnés de soutenir les groupes «Djihadistes» à Oran, a indiqué le (MDN).

Selon un bilan de l'ANP, trois refuges (Casemates), deux bombes artisanales ont été découverts et détruits durant la période allant du 6 au 10 mai à Médéa, Aïn Defla et Boumerdès. Cependant, des détachements combinés de l'ANP ont découvert et saisi trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 05 chargeurs de munitions, ainsi qu'un fusil-mitrailleur de type FMPK avec 33 chaînes de munitions, 2.678 balles de différents calibres et d'autres objets lors d'opérations de fouille et de recherche menées près de la bande frontalière à Adrar et In Guezzam, a indiqué la même source. En outre, «5 quintaux et 52,5 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc» ont été saisis par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires. Lors de ces opérations menées dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic en Algérie, «18 narcotrafiquants ont été également arrêtés». Détaillant ce bilan, la même source précise que «des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont arrêté, au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, 9 narcotrafiquants et saisi 5 quintaux et 47,5 kilogrammes de kif traité, alors que 9 autres narcotrafiquants ont été interceptés et 5 kilogrammes de la même substance et 5.471 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires». Selon le même bilan, des tentatives de contrebande de «grandes quantités» de carburants s'élevant à 74.767 litres ont été déjouées par les Garde-frontières à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar. Dans un autre contexte, «les Garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 172 individus qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Chlef, Tipaza, Alger, Oran, Mostaganem, Aïn Témouchent et Annaba, alors que 41 immigrants clandestins ont été arrêtés à Adrar, Béchar, Tlemcen, Djanet et Tébessa».

Moncef Redha

Alors que 70 % des projets du programme national ont été parachevés : Plus de 234.000 logements ont été distribués depuis 2020

Selon un bilan présenté par le Premier ministre M. Abdelaziz Djerad, soixante-dix pour cent (70%) des projets inscrits au titre du programme national de logements, qui prévoit la réalisation de plus de 1,2 million d'unités, sont parachevés ou en cours de réalisation. Dans le même bilan présenté par M. Abdelaziz Djerad lors de sa visite dans la capitale, le nombre des logements distribués a atteint 233.910 unités du programme 2020/ 2021.



■ Djerad : «La livraison des logements aux citoyens est un devoir national envers tous les Algériens et un principe consacré par la Constitution». (Photo : DR)

Dans le même sillage et selon un bilan dressé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville que sur un total de 1.239.201 logements programmés, 199.753 unités (16% du programme) ont été parachevées en 2020/2021 et 667.727 autres sont en cours de réalisation (54%).

Les travaux de réalisation de 371.721 autres logements programmés n'ont pas encore démarré, soit 30% du programme tracé, selon le bilan.

Concernant la répartition de ce programme par quotas, le bilan fait état de 397.393 logements location-vente (AADL), dont 308.647 en cours de réalisation et 60.126 parachevés, et de 226.104 Logements publics locatifs (LPL), dont 151.087 en cours de réalisation et 56.493 unités parachevées. Jusqu'au 25

avril dernier, le nombre des Logements publics locatifs (LPL) a atteint 66.838 unités (un chiffre qui comprend également les logements achevés avant fin 2020), selon la même source. Il est à signaler que le bilan élaboré par la wilaya d'Alger indique que le programme global destiné à la capitale compte 174.105 unités, dont 114.145 de type location-vente, 18.085 Logements publics locatifs (LPL), 14.321 Logements promotionnels publics (LPP), 13.075 Logements sociaux participatifs (LSP), 13.203 Logements promotionnels aidés (LPA) et 1.276 Logements du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (Fnpos).

Sur l'ensemble du programme, 137.681 unités sont en cours de réalisation, soit 80% des logements programmés dans la wilaya d'Alger parallèlement à la réception de

10.794 unités (6% du programme). La réalisation de 12.545 unités (7%) n'a pas encore été lancée, selon le bilan qui fait état également de l'arrêt des travaux au niveau de 12.085 unités (7%).

Lors de sa visite à Alger Le Premier ministre a indiqué, que 234.000 unités de logement ont été distribuées, à l'échelle nationale, au profit de 1.150.000 Algériens, depuis le début de l'année 2020 à ce jour.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de la cérémonie de remise des clés de 5.000 logements de différentes formules, M. Djerad a affirmé que «la livraison des logements aux citoyens est un devoir national envers tous les Algériens et Algériennes et un principe consacré par la Constitution», soulignant que cette opération est l'une des «positions honorables» du Prési-

dent de la République, Abdelmadjid Tebboune qui a soutenu dans son programme que «le logement est la base de la justice sociale dans notre pays». «L'Algérie est un Etat fondé sur la justice sociale depuis la déclaration du 1^{er} Novembre», a-t-il poursuivi. M. Djerad a rappelé que la période 2020-2021 a vu le lancement de la réalisation de 160.000 logements.

Le Premier ministre qui a relevé «le grand retard accusé dans plusieurs domaines», a souligné que le Gouvernement tend à alléger les souffrances des citoyens et à concrétiser les engagements du président de la République prévus dans son programme et ses interventions durant cette période». Depuis le début 2020 au 31 mars 2021, un programme de 1.020.000 logements a été prévu, dont 218.801 unités dans le cadre des nouveaux programmes, 667.727 unités en cours de réalisation, 199.753 logements fin prêts, 371.721 pas encore entamés et 231.577 unités de logement remises.

Le Premier ministre a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de remise des décisions d'attribution et des clés de 5.000 logements de différentes formules. Il a fait état du relogement de 25.000 citoyens à Alger, selon le standard international de 5 membres/famille. Il s'agit de la distribution de 3.000 logements de type location-vente répartis sur les sites de Korichi à Reghaïa (1.400 unités), Dermouche à Bordj El Bahri (600 unités), la cité Faizi à Bordj El Kiffan (473 unités) et Ouled Fayet (417 unités sur un total de 1500 unités). **Moncef Redha**

PROJETS

Zone d'ombre

Concrétisation de plus de 52% des projets de développement

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad a indiqué, depuis la commune d'Ibn Ziad à l'ouest de Constantine, que «52% des projets de développement programmés dans les différentes zones d'ombre à travers le pays ont été concrétisés afin de répondre aux besoins de leurs habitants».

S'exprimant en marge de sa supervision du lancement du projet de raccordement au gaz naturel au profit de 75 maisons de la zone d'ombre «Rebiai», M. Merad a précisé que «le Gouvernement a satisfait 52% des besoins de huit millions d'habitants dans 15.046 zones d'ombre, recensées en Algérie». À travers, poursuit-il, la réalisation de nouvelles routes et l'aménagement d'autres dégradées et le raccordement aux réseaux d'eau potable, d'électricité, de gaz et d'assainissement, en sus la garantie de la couverture sanitaire, l'éclairage public et les installations sportives».

Le financement de projets orientés aux zones d'ombre a reposé sur diverses sources, tels le Programme de développement municipal, celui de développement de la steppe et le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, à travers la mobilisation des allocations financières estimées à près de 599 milliards DA. Ce qui a permis, selon lui, de rattraper le retard accusé dans le domaine du développement local, d'atténuer la souffrance des habitants de ces zones et de lever les problèmes et les obstacles auxquels ils sont confrontés dans leur vie quotidienne.

Inspectant les zones reculées de la commune de Zighoud Youssef (27 km au nord de Constantine), M. Merad a écouté un exposé sur l'état d'avancement de 38 projets de développement enregistrés au profit de ces zones d'habitants, dont six ont été réceptionnés, avant de se rendre dans la commune de Beni Hemidan, où il a reçu des explications sur tous les projets visant l'amélioration des zones d'ombre.

Dans la même commune, le chargé de mission s'est enquis des projets de réhabilitation de plusieurs routes dans les villages de Dhagrah, Soussani et Ain Hamra, supervisant par la même opération de distribution d'une ambulance au profit d'une structure de santé dans le village «Safsafa».

Au titre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Merad a inspecté plusieurs projets de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement dans les régions de «Lahouïma» et «Chaïbia» (commune de Beni Hemidan), avant de superviser la mise en service de deux réseaux de distribution d'électricité et de gaz au profit de 230 habitants des villages de Tiillani Ammar, Rebiai Aïssa et El Malha dans la commune d'Ibn Ziad.

Écoulant les préoccupations des habitants de ces zones, M. Merad a assuré que l'Etat avait réalisé des dizaines de milliers de projets de développement et qu'elle est au fait de toutes les insuffisances enregistrées dans ces zones et leur accorde un intérêt particulier.

Manel Z.

Ministère des Travaux publics et des Transports

Les nouvelles donnes de gestion mises en application

Dans les prochains jours, au plus tard le 15 avril devront être organisées dans différentes régions du pays les assises numériques du secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville. C'est ce qu'a annoncé le premier responsable du secteur M. Mohamed Tarek Belaribi dans une récente déclaration. Soulignant que des assises régionales devront être organisées en vue de faire connaître cette plate-forme aux opérateurs économiques dans les différentes régions du pays, le ministre a annoncé la numérisation de toutes les transactions et le dépôt des différentes demandes par les citoyens et les opérateurs économiques via les applications sur internet, et ce à compter du 15 avril prochain. Le document en question vise à mettre un terme aux pratiques bureaucratiques et instaurer un nouveau climat d'investissement permettant une participation efficace dans la vie économique, conclut le ministre. Comme il vise à faire connaître aux opérateurs économiques du pays, les démarches numérisées de toutes les transactions. Le ministre a annoncé la numérisation de toutes les transactions et dépôt des différentes demandes des citoyens et des opérateurs économiques via les applications sur internet. La démarche a déjà été entamée par le ministère de l'Habitat, permettant aux entreprises activant dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (BTP) de demander à distance les certificats de qualification et de classifications professionnelles. La démarche a déjà été entamée depuis la cérémonie de lancement officiel qui s'est déroulée en présence du ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi, des directeurs centraux du ministère, des représentants de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) et de la Fédération nationale des

jeunes entrepreneurs (FNJE). Ainsi, les entreprises et les groupements d'entreprises activant dans le BTP peuvent formuler leurs demandes d'obtention des certificats de qualification et de classification professionnelles via cette plate-forme numérique. Elle permet également de déposer la demande sans se déplacer à l'administration centrale ou locale et offre la possibilité de suivre le processus d'examen du dossier à distance depuis l'admission du dossier jusqu'au retrait du certificat. Le ministre a également fait savoir que cette démarche permet de réduire la durée d'obtention de ce document qui est une condition importante pour participer aux marchés publics, soulignant que les délais d'attente varie actuellement entre 6 mois et une année. A travers cette plate-forme, le ministère concerné vise à mettre un terme aux pratiques bureaucratiques et instaurer un nouveau climat d'investissement permettant une participation efficace dans la vie économique. Telle est, en tout cas, l'interprétation qu'ont donné différentes sources à la déclaration du ministre qui, à travers l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) (ex-Ansej) a affirmé dans un communiqué qu'il était possible pour les porteurs de projets inscrits dans ce dispositif de choisir librement leurs fournisseurs, réfutant l'existence d'une quelconque liste de fournisseurs agréés à son niveau. Ce que confirme l'Anade.

Cette institution informe l'ensemble des jeunes porteurs de projets qu'il n'existe aucune liste de fournisseurs agréés à son niveau. Ce qu'elle confirme en précisant que les porteurs de projets jouissent d'une liberté totale pour le choix des fournisseurs et l'acquisition des matériels et équipements. «Le rôle de l'Agence se limi-

taut, à ce propos, au contrôle des fournisseurs au niveau de ses directions». C'est qu'un beau monde entourait la corruption pour qu'un jour elle rende son âme dans notre pays. C'est ce qui se passe chez nous où l'on dénonce publiquement le racket dont sa société a fait l'objet.

D'ailleurs, on fait le tour de l'administration pour voir comment intervenir pour dénoncer les pratiques d'une société «no-clean». Dès le 15 avril et en conformité avec les résolutions des séminaires et autres rencontres appelées à être données dans un délai de 6 mois (15 avril-31 décembre 2021) les anciennes pratiques de gestion des Travaux publics prendront fin. Cette volonté de reprise en main dans la gestion d'une institution de la République est bien mise en relief par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane. Ce dernier a affirmé lundi à Sétif que «la prochaine phase impose aux établissements universitaires une adaptation aux nouvelles données socio-économiques». C'était lors d'une intervention qu'il a faite à l'Université El Bez Sétif 1 dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya. Le ministre avait précisé que «la phase prochaine impose aux établissements universitaires de s'adapter aux nouvelles données socio-économiques et cadrer avec la vision prospective du secteur et les évolutions enregistrées partout dans le monde». Il s'agit, selon le responsable, de l'optimisation de la qualité de la recherche, la formation, la gouvernance et de s'orienter vers l'excellence», a-t-il indiqué, estimant que «beaucoup a été réalisé sur le terrain de façon palpable, traduit par les réalisations scientifiques accompagnées par une révision de l'arsenal juridique et réglementaire régissant le secteur». **A. Djabali**

Alger

NexTimes illumine le Garden City Mall de Chéraga

Représentant officiel de plusieurs marques de montres et accessoires, NexTimes sévit une nouvelle fois en inaugurant sa troisième boutique au Garden City Mall Chéraga, après celle des centres commerciaux Ardis d'Alger et d'Oran. Et c'est bien entendu, en grande pompe, qu'a eu lieu l'événement dimanche dernier en présence des journalistes, des influenceurs ainsi que des personnalités du monde artistique.

C'est que NexTimes a voulu faire les choses en grand à la mesure des produits qu'elle propose. «Avec plus de 1.300 modèles de montres et d'accessoires, NexTimes répondra aux attentes des amateurs et amatrices de montres. NexTimes dévoile aujourd'hui un univers sophistiqué, à l'ambiance chic et feutrée, permettant aux différentes marques de renom d'exposer l'ampleur de leur savoir-faire avec une élégance rare. C'est l'occasion pour NexTimes de présenter aussi l'expertise et l'originalité de ses bijoux (montres et accessoires) et en avant-première : les nouveautés 2021».

Pour Nahla Kaddour, Directrice générale de NexTimes qui a intervenu lors de la cérémonie inaugurale «c'est un honneur pour nous de pouvoir présenter nos gammes de montre et nos bijoux qui accompagneront parfaitement vos tenues de soirée ou de tous les jours. Nous proposons une panoplie de marques et de modèles qui sont le reflet de l'élégance et de la perfection de création».

L'épineuse question de la contrefaçon a été, bien évidemment, évoquée. Nahla Kaddour assure et rassure «chez NexTimes, nous adoptons une politique de tolérance zéro en ce qui concerne les produits contrefaits. Nous luttons ainsi contre la fabrication et la distribution des montres de contrefaçon afin de ga-



NexTimes inaugure sa troisième boutique au Garden City Mall de Chéraga.

(Photo : D.R)

Il faut savoir que NexTimes est le représentant officiel de plusieurs marques depuis 2013, à savoir Fossil, Skargen, Diesel, DKNY, Armani Exchange, Emporio Armani et Michael Kors.

rantir la sécurité et la satisfaction de nos clients à l'égard de nos marques. Nos boutiques garantissent des produits authentiques et mettent à disposition des clients un excellent service après-vente. Il faut savoir que NexTimes est le représentant officiel de plusieurs marques depuis 2013, à savoir Fossil, Skargen, Diesel, DKNY, Armani Exchange, Emporio Armani et Michael Kors. Pour ce qui est des mo-

dèles que nous avons eu à découvrir, ils n'ont rien à envier à ceux qui se fait à l'étranger. Ce sont les mêmes avec des dernières collections et des prix qui varient selon la marque de 17.000 DA à 95.000 DA.

Les femmes ont un large choix des styles différents, rebelle et branchée, chic et intemporelle, élégante et discrète, moderne et fashion, tout comme les hommes qui ne

sont pas en reste, puisqu'ils trouveront leur bonheur à travers des modèles différents pour des styles élégants, audacieux et sobres. Il est utile de préciser que les montres proposées par NexTimes, offrent une garantie internationale qui s'étale sur 2 années avec une disponibilité de pièces de rechange 100% authentiques.

Pour ceux qui ne veulent pas se déranger, NexTimes a intégré le e-commerce en proposant une boutique en ligne www.nextimes.dz qui facilite le service d'achat pour les clients avec une livraison gratuite à travers 44 wilayas du pays, et comme ça, tout le monde sera content.

Sofiane Gassouma

Alger

Plantation de plus de 300.000 arbres dans le cadre du Programme national de reboisement

La direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a planté plus de 300.000 arbres depuis le lancement du programme national de reboisement 2019-2021, sous le slogan : «Un arbre pour chaque citoyen», a indiqué samedi à Alger le conservateur des forêts de la wilaya d'Alger, Nourredine Bâaziz.

«Nous avons déjà planté plus de 300.000 arbres à ce jour. Nous nous sommes fixés un objectif de 450.000 arbres mais nous avons les capacités de dépasser ce chiffre escompté», a assuré M. Bâaziz, à l'occasion d'une campagne de sensibilisation sur la protection de l'environnement, lancée au niveau de la forêt de Ben Haddadi

à Béni Messous, dans la banlieue ouest d'Alger. Soulignant l'intérêt de l'éducation environnementale dans la préservation de l'environnement, le conservateur des forêts d'Alger a expliqué que la direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger organise chaque année, dans le cadres de son programme «My Space is green» (mon environnement est vert), des campagnes de sensibilisation sur le rôle des arbres dans la protection de l'environnement en milieu urbain. «Ce programme cible les enfants et le mouvement associatif en premier lieu, mais il concerne également l'ensemble des acteurs activant dans l'environnement», a-

til déclaré en marge de cet événement durant lequel 500 arbres ont été plantés par des écoliers et des associations avec l'appui technique de la direction des forêts d'Alger.

«L'objectif, a-t-il poursuivi, c'est de développer une culture environnementale chez les gens, en les sensibilisant sur les problèmes écologiques et de créer un lien affectif entre le citoyen et l'arbre».

Dans le cadre de la préservation des espaces verts dans la capitale, ce responsable a également mentionné le lancement de 23 agri-parcs qui représentent des zones tampons entre la partie urbaine et la partie agricole. «Ces infrastruc-

tures agricoles constitueront une ceinture verte qui bordera les espaces agricoles les protégeant contre l'étalement urbain», a-t-il fait valoir annonçant que 1.200 hectares ont déjà été plantés, mettant en avant l'impact économique de ce projet et sa contribution dans le bien-être des Algérois.

En parallèle de ces actions d'envergure, le responsable a fait part de 157 cités au niveau de la capitale concernées par le programme de la direction des forêts de la wilaya d'Alger, relatif à l'embellissement des quartiers et l'aménagement des espaces verts urbains.

R.R/Agence

Les morts sans importance des essais nucléaires français

Faire valoir les droits des victimes algériennes des essais nucléaires français en Algérie

Le sujet de ces essais nucléaires met en jeu l'Histoire entre l'Algérie et la France, sa complexité et ses tabous. L'association Le Grand Maghreb invite le lecteur à s'intéresser à ce thème, au-delà de la simple lecture de la presse contemporaine.

Après le thème du rapatriement des crânes algériens sur leur terre natale d'Algérie, l'Association Le Grand Maghreb continue d'investir les sujets humanitaires liés à l'Histoire de l'Algérie et de la France.

Le thème des essais nucléaires réalisés par la France en Algérie est si complexe que les principales victimes de ces essais ont, jusqu'à présent, été oubliées. Fidèle à sa philosophie philanthropique, l'Association Le Grand Maghreb monte au créneau pour la défense des damnés des essais nucléaires. Un travail de recensement des victimes des essais nucléaires en collaboration avec les associations algériennes et le monde médical en Algérie est en cours. L'Association Le Grand Maghreb ouvre une page blanche. Il y a lieu de s'interroger sur l'absence d'une telle statistique. Comment quantifier l'ampleur de la population victime de ces essais ? Il faut rappeler que les effets néfastes de ces essais continuent de provoquer de terribles maladies chez la population algérienne, faute de décontamination des terres polluées et de sensibilisation de cette même population de ces zones violentées par le nucléaire. Leurs conséquences sont tragiques. Les victimes sans entregent disparaissent dans la douleur du silence, après une vie estropiée par ces essais. L'Association Le Grand



Maghreb noue des contacts avec des associations algériennes qui interviennent dans ce domaine, a pris l'attache d'un éminent professeur à Alger et Président national des oncologues en Algérie qui prend en charge les cancéreux. C'est l'illustration parfaite de la collaboration de la diaspora algérienne en France avec la société civile algérienne. Une action judiciaire à venir grâce la collaboration de Maître Fabrice Di Vizio, avocat notamment du Professeur Raoult. Une fois le difficile travail de recensement qui nécessite préalablement une expertise médicale précise, l'Association Le Grand Maghreb pourra mettre en œuvre les actions judiciaires pré-contentieuses et contentieuses en saisissant la

justice française. Maître Fabrice Di Vizio, saisit à cet effet, pourra déployer les actions appropriées. Les conséquences des essais nucléaires provoquent de terribles dégâts sur la santé des personnes, cancers de la thyroïde, malformations des nouveaux nés, décès dans de terribles souffrances faute de prise en charge de ces personnes. L'Association Le Grand Maghreb souhaite obtenir réparation et justice pour ces personnes précisément, celles qui sont dépourvues de tout réseau, qui n'ont pas les moyens de se rendre à l'étranger et qui meurent en silence. Ce débat judiciaire permettra d'évoquer également la nécessité de traiter la problématique des sols pollués et leur nécessaire décontami-

nation. Faute de tels dispositifs préventifs et curatifs, on pourrait considérer que les préjudices perdurent et que la responsabilité de leur auteur continue de prospérer. La justice à l'égard des victimes doit prévaloir avant tout sur la raison d'Etat, des Etats ou les affres de l'Histoire de ces essais. Le sujet de ces essais nucléaires met en jeu l'Histoire entre l'Algérie et la France, sa complexité et ses tabous. L'association Le Grand Maghreb invite le lecteur à s'intéresser à ce thème, au-delà de la simple lecture de la presse contemporaine. Il se rendra compte que des essais nucléaires ont été réalisés dans des conditions d'expérimentation absolues, quitte à sacrifier les populations locales. Ces dernières n'en avaient même pas conscience. La Grande Muette a fait son œuvre, provoquant bon nombre de «Morts sans importance de la bombe atomique française». Quels que soient les enjeux de part et d'autre de la Méditerranée, l'Association Le Grand Maghreb entend poursuivre ce combat, empreint de dignité et d'humanisme à l'égard de son prochain. Des familles entières ont été endeuillées dans le silence le plus total. Les sociétés civiles doivent s'emparer de ce sujet. Face à la complexité de ce sujet et des nombreux échanges nécessitant coordination et organisation, l'Association Le Grand Maghreb, impressionnée par la soif de justice de ces victimes, a demandé officiellement à l'ambassadeur d'Algérie en France, Monsieur Mohamed-Antar Daoud la mise à disposition de bureaux sur Paris afin de prendre en charge avec efficacité ce dossier.

Brahim Mabrouki
Président de l'Association
Le Grand Maghreb

Epingle par des rapports internationaux

Moscou prêt à envoyer des observateurs russe pour les élections présidentielles en Syrie

Dans un communiqué publié ce vendredi 7 mai 2021, le ministère russe des Affaires étrangères a affirmé que les déclarations de certains pays sur l'illégalité de prochaines élections présidentielles en Syrie constituent une nouvelle tentative d'ingérence dans ses affaires, indiquant que la tenue de ces élections correspond complètement à sa constitution et aux résolutions de la légitimité internationale. Cité par des médias, le ministère a fait savoir que Moscou suit de près les préparatifs des élections présidentielles syriennes prévues le 26 mai prochain, soulignant que l'organisation de ces élections est une affaire intérieure pour ce pays et s'accorde avec les exigences de sa constitution adoptée en 2012 et les lois locales, ajoutant que ces mesures ne se contredisent jamais avec la résolution du Conseil de sécurité N°2254 et d'autres résolutions internationales qui se basent sur le respect de la souveraineté en Syrie. Le ministère a indiqué que les élections seront tenues à l'ombre de la poursuite de l'occupation étrangère illégale de certaines parties des territoires syriens. Soulignant aussi la disposition de Moscou à envoyer des observateurs russes pour ces élections. Pour prétendre à la magistrature suprême, les postulants doivent

toutefois recueillir le soutien de 35 députés sur les 250 que compte le Parlement presque tous acquis au parti Baas de M. Assad avant mercredi soir, selon le secrétaire général du Parlement, Saloum al-Salloum, cité par le quotidien pro-Damas Al-Watan. «Le processus en vertu duquel les parlementaires approuvent les candidats à l'élection présidentielle s'est achevé», a indiqué Sana récemment. La date de la publication de la liste finale des candidats à l'élection n'a pas été annoncée. Damas a invité des parlementaires de pays alliés tels que la Russie, l'Iran, la Chine, le Venezuela et Cuba à observer le processus électoral. À New York, les membres occidentaux du Conseil de sécurité de l'ONU, sous l'égide des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne ont rejeté à l'avance le résultat de ce scrutin. Le représentant russe aux Nations unies, Vassily Nebenzia, a estimé qu'il s'agissait là d'une ingérence inacceptable dans les affaires intérieures de la Syrie. Ce scrutin sera le deuxième organisé depuis le début en 2011 d'un conflit dévastateur qui a fait plus de 388.000 morts et déplacé plus de la moitié de la population syrienne. À l'exception de M. Assad, qui devrait sans surprise briguer un 4e mandat, les candidats sont majoritairement inconnus.

En 2014, Bachar al-Assad avait remporté l'élection avec plus de 88% des voix. Seuls deux concurrents étaient en lice. L'actuel président avait accédé au pouvoir en 2000 par référendum, après la mort de son père, Hafez al-Assad, lui-même à la tête de la Syrie trois décennies durant. La présidentielle du 26 mai intervient dans un contexte d'effondrement économique, marqué par une dégringolade de la monnaie nationale face au dollar et une explosion de l'inflation.

Trois des 51 candidats potentiels retenus

La Cour constitutionnelle syrienne a retenu trois candidats à la magistrature suprême parmi les 51 personnes ayant déposé leur demande suite à une procédure de vote au Parlement. Trois candidats le président en exercice Bachar el-Assad, l'ex-ministre d'État et député Abdallah Salloum Abdallah et Mahmoud Mareï, représentant de l'opposition se présenteront à la présidentielle du 26 mai en Syrie, a annoncé le président de la Haute Cour constitutionnelle syrienne Mohammad Jihad al-Laham. «La Cour constitutionnelle a retenu trois candidats: Abdallah Salloum Abdallah, Bachar Hafez el-Assad et Mahmoud Ahmad Mareï», a indiqué M. Laham lors d'une

conférence de presse. Les demandes des autres postulants ont été rejetées comme n'ayant pas rempli toutes les conditions juridiques et constitutionnelles, selon le responsable. Seuls les postulants ayant recueilli au moins 35 voix de parlementaires ont le droit de figurer sur la liste des candidats, conformément à la Constitution du pays. La liste définitive des candidats devrait être annoncée le 10 mai. A-t-on annoncé. Notons que La présidentielle du 26 mai sera la deuxième à se tenir en Syrie depuis le début de la guerre en 2011.

Le nombre de postulants à la magistrature suprême enregistrés cette année par le Conseil du peuple (parlement monocalaméral) était un record. Sept femmes figuraient, pour la première fois, parmi les candidats potentiels. Bachar el-Assad, 55 ans, est donné comme grand favori du scrutin. Il est devenu chef d'État en 2000, après la mort de son père Hafez el-Assad, lui-même à la tête de la Syrie trois décennies durant. Le 3 juin 2014, Bachar el-Assad a été réélu avec 88% des suffrages. Le 2 mai, le président sortant a signé un décret proclamant une amnistie générale pour tous les crimes, délits et contraventions commis dans le pays avant cette date.

Oki Fauzi

Economie

La théorie keynésienne de la planche à billets peut-elle s'appliquer à l'économie algérienne ?



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Au moment où certains observateurs évoquent le recours à la planche à billets afin d'éviter le recours au financement extérieur, l'objet de cette contribution est de rappeler les fondements du modèle keynésien pour ensuite voir s'il s'applique à l'expérience récente algérienne notamment à travers la dépense publique via le financement non conventionnel, puisque le fondement de sa réussite repose sur la théorie keynésienne de la relance de la demande globale à travers l'émission monétaire.

L'ex-gouvernement avait amendé l'article 45 de la loi sur la monnaie et le crédit en recourant au financement non conventionnel sans introduire l'institutionnalisation dans cette loi du comité de surveillance, composé d'experts indépendants, pour éviter toute dérive. Face aux tensions économiques et sociales entre 2021/2022, s'impose un discours de vérité loin des promesses utopiques facteurs de démobilisation. Le gouvernement actuel transitoire, sa marge de manœuvre étant étroite, un nouveau gouvernement en principe devant être mis en place fin juin 2021, se trouve face à un dilemme du fait du retard dans les réformes structurelles : augmenter les salaires via la planche à billets (financement non conventionnel), la théorie néokeynésienne de relance de la demande globale à travers l'émission monétaire, et se trouve en face d'une spirale inflationniste incontrôlable comme au Venezuela. Ne pas les augmenter et se trouver devant l'intensification des revendications sociales face aux nombreux scandales financiers exigeant un sacrifice partagé, que l'Etat et les hommes chargés de gérer la Cité donnent l'exemple, pour la nécessaire cohésion sociale. Cela implique un renouveau de la gouvernance tenant compte des aspects de structures de l'économie internationale et de l'économie interne de l'Algérie qui après plusieurs décennies d'indépendance politique repose en ce mois de mai 2021 toujours sur la rente des hydrocarbures (98% des recettes en devises avec les dérivées).

1.-Les fondements de la théorie keynésienne

La base de la pensée keynésienne réside dans le fait de considérer que la demande effective (c'est-à-dire le niveau de consommation et le niveau d'investissement) détermine le niveau de production donc le niveau de l'emploi. Les «stratégies» politiques de relance keynésienne se fondent également sur l'importance du rôle de l'Etat dans l'écono-

mie. Keynes ne croit pas à l'autorégulation de l'économie par les mécanismes naturels des lois du marché. L'Etat doit donc intervenir en tant qu'agent régulateur car le capitalisme livré à lui-même ne peut que conduire à des crises chroniques. C'est à l'Etat d'intervenir pour relancer la demande de biens de consommation et de biens d'investissement. Keynes a en quelque sorte été l'artisan du développement de l'Etat providence après la Seconde Guerre mondiale. Keynes conteste totalement les fondements de l'analyse classique libérale. Keynes raisonne au niveau macroéconomique et considère que la «théorie classique n'est applicable qu'au cas du plein emploi». Or écrivant durant la période de crise de l'entre-deux guerres ce qui l'intéresse c'est ce qui se passe en période de sous-emploi. De cela découle deux points clés : l'offre ne crée pas comme chez Jean-Baptiste Say sa propre demande mais dépend de la demande effective ; à la différence des classiques la monnaie n'est pas une voile mais influe sur l'économie réelle. La demande effective est la demande anticipée par les entrepreneurs. Ces derniers calculent la production qu'ils doivent réaliser afin d'offrir la quantité optimale de biens et de services demandée par les agents économiques.

Le sous emploi des facteurs de production est selon Keynes dû au fait que les entrepreneurs ont des anticipations pessimistes et sous-estiment la demande effective. Keynes à la différence de Jean-Baptiste Say et des néo-classiques ne raisonne pas dans le cadre d'une «parfaite rationalité des agents et d'une information parfaite sur la situation présente et future» aussi la demande effective dépend de prévisions d'agents qui peuvent ne pas conduire au plein emploi. Pour Keynes, le salaire n'est pas seulement un coût, c'est aussi un déterminant important de la demande. Par ailleurs pour lui le mécanisme des prix sur le marché du travail n'aboutit pas usuellement au plein emploi d'où l'introduction de la notion de chômage involontaire. Pour les classiques, l'offre de travail par les salariés dépend du salaire réel. S'il y a du chômage, c'est que le salaire réel est supérieur à la productivité marginale du travail. Le chômage ne peut être que volontaire, c'est-à-dire venant du refus de travailler au nouveau salaire d'équilibre. Pour Keynes, les salaires nominaux ne peuvent pas baisser pour les raisons suivantes : a) des salaires nominaux sont liés à la négociation des contrats -b) une baisse des salaires nominaux entraînerait une baisse de la demande qui provoquerait à son tour la baisse de la production. Demande effective en économie fermée, se compose de la consommation + l'investissement (C+I). La consommation est le fait de consommer des biens et services, dans le but de satisfaire des besoins ou des désirs. L'épargne est la partie du revenu qui n'est pas consommée, à la différence des classiques pour qui l'épargne dépend du taux d'intérêt, chez Keynes, elle dépend du revenu et l'investissement dépend du taux d'intérêt et de l'efficacité du capital utilisé. Enfin relatif à la théorie de la monnaie, cette dernière répond au motif de précaution ou de transaction dépendant du revenu global (contrairement à la théorie ultra-

libérale) et est détenue pour trois raisons : pour motif de spéculation, motif de transaction et motif de précaution ou le désir de sécurité en ce qui concerne l'équivalent futur en argent d'une certaine proportion de ses ressources totales. L'auteur aborde alors les raisons de l'intervention de l'Etat. Pour Keynes, en période de récession seul l'Etat est en mesure de stimuler la demande lorsque celle-ci est insuffisante. En effet, en période de crise, les agents économiques ne dépensent pas et les entreprises n'investissent pas.

L'investissement ne peut donc «repartir» que si les anticipations des entreprises sont positives. Keynes préconise donc des mesures de relance. Il s'agit de redonner confiance aux consommateurs ; de mettre en œuvre des moyens de répartition des richesses permettant aux agents économiques qui ont la propension moyenne à consommer la plus élevée (c'est-à-dire les catégories sociales les plus «défavorisées») de dépenser pour mieux relancer la machine économique ; de baisser les taux d'intérêts pour stimuler le crédit à la consommation et aux investissements et enfin d'engager une politique de grands travaux publics qui provoqueront un effet multiplicateur de revenus et accélérateur d'investissements.

Le rôle de l'Etat consiste donc à injecter des revenus pour «doper» la machine économique. La reprise de la consommation entraînera une augmentation des investissements donc la situation de l'emploi s'en trouvera améliorée, et ce grâce au multiplicateur de revenus. L'idée de départ est la suivante : toute injection de revenus dans l'économie par l'Etat provoquera une augmentation du revenu national qui lui est bien supérieure.

L'efficacité d'une relance de la consommation dépend donc de l'importance de la propension marginale à consommer (c'est-à-dire la tendance des agents économiques à consommer un supplément de revenus). Mais, l'effet d'une relance ne pourra être réellement mesuré que par le jeu du multiplicateur et de l'accélérateur.

2 - La théorie keynésienne et la situation de l'économie algérienne

Le rapport publié par le FMI intitulé «Perspectives économiques régionales au Moyen-Orient et en Asie centrale 2021» a prévu pour l'Algérie un taux de croissance, pour 2021 de 2,9% et un PIB brut de 153,5 milliards de dollars, contre 200 en 2018 et 160 en 2019. La crise du Covid-19 a exposé les banques locales à dépasser 45% du total de leurs actifs bancaires avec une dette publique totale par rapport au PIB de 63,3%, contre 53,1% en 2020, et que la dette publique nette totale représentera 60,5%, contre 50,4% en 2020.

Les dégâts causés par la crise sanitaire induite par la propagation de l'épidémie du coronavirus et par la chute des prix de pétrole, le taux de chômage incluant la sphère informelle et les emplois rente, devrait atteindre 14,5 en 2021, et 14,9% en 2022, contre 14,2% en 2020, ce taux dépassant les 30% pour les catégories 20/30 ans et paradoxalement les diplômés. Quant au start-up, il leur fait un environnement productif favorable étant des prestataires de services, ne pouvant

donc évoluer dans le temps que dans un cadre stratégique clair, que si elles ont un marché. Or, le tissu économique est caractérisé actuellement par plus de 95% étant des unités personnelles ou de petites Sarl à gestion familiale peu innovatrices dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15%, la restriction des importations ayant occasionné des ruptures d'approvisionnement. Où selon les organisations patronales plus de 50% des activités sont en sous capacités. Le risque est de se retrouver avec le même impact négatif de faillites comme les nombreux projets de l'Ansej.

Le montant des services ont fluctué entre 10/11 milliards de dollars par an entre 2010/2019 accroissant les tensions financières, l'Algérie possédant pas à ce jour de véritables bureaux d'études pluridisciplinaires complexes, renvoyant à l'exode de cerveaux où une dernière enquête internationale d'avril 2021 est inquiétante, plus de 80% des compétences désirant s'expatrier et dans ce cas, il est utopique de parler de l'économie de la connaissance où les discours sont en contradiction avec la réalité, le primat des salaires rente. Ce faible taux de croissance. Cela a des incidences sur le niveau des réserves de change, qui ont été en 2013 de 194,0 milliards de dollars, en 2018 : de 79,88 milliards de dollars, en 2019 : 62 milliards de dollars et fin 2020, entre 42/43 milliards de dollars. Les réserves de change ont baissé entre 2019/2020 de 20 milliards de dollars. Pour le PLF-2021, au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi, nous avons un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB.

Comme conséquence une baisse du taux de croissance du PIB à prix courant, tiré essentiellement par la dépense publique via la rente des hydrocarbures, qui a été en 2019 de 0,8%, en 2020 moins 6% avec une prévision de 2,9% en 2021 alors que le taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente, le taux de croissance négatif positif en 2021, rapporté à 2020, moins de 6% donne toujours un taux de croissance faible, en termes réel entre 0 et 1% largement inférieur à la croissance démographique, supposant un taux de croissance de 8/9% afin d'absorber 350 000/400 000 emplois par an. On ne peut tout restreindre, quitte à étouffer tout l'appareil productif, quitte à aller vers une implosion sociale avec un taux de chômage ayant avoisiné 15% en 2020.

Cette faiblesse du taux de croissance a un impact sur l'évolution des réserves de change et de la cotation du dinar. L'évolution du cours officiel du dinar corrélé aux réserves de change via les recettes d'hydrocarbures à plus de 70% a évolué ainsi de la période de 2001 à mai 2021 : - 2001 : 77,26 dinars un dollar et 69,20 dinars un euro - 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro - 2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro - 2020 : 128,31 dinars un dollar et 161,85 dinars un euro avec une cotation sur le marché parallèle malgré la fermeture des frontières entre 210/211 dinars un euro.

(A suivre)
A. Mebtoul

INFO EXPRESS

Cueillette des olives à Bouïra

Les paysans retrouvent le chemin des vergers

Beaucoup de familles rurales et oléiculteurs ont retrouvé depuis quelques jours le chemin des vergers et des champs à la faveur du lancement de la cueillette des olives à travers les différents villages de la wilaya de Bouïra, a-t-on constaté. Le retour d'un soleil clément a favorisé la sortie des villageois pour mener leur cueillette avant la détérioration des conditions météorologiques. Accompagnées de leurs enfants, les familles se précipitent chaque jour pour reconquérir les champs et cueillir leur produit en déployant tous les outils indispensables à la campagne, dont échelles, bâches, scies, ciseaux et peignes. Les filets de récolte placés sous les arbres ont permis aux champs de reprendre les couleurs de la saison oléicole. Il s'agit d'une belle image, qui reflète l'ampleur de l'attachement des paysans à leurs terres et à l'olivier. La cueillette des olives est une tradition ancestrale et un mode de vie social pour la Kabylie et pour beaucoup de régions du pays, où ce sont les familles qui se mobilisent pour aller mener la campagne en allant engranger les récoltes dans les champs. ■

Wilaya d'El-Meghaier

Accélérer l'aménagement des centres postaux pour améliorer les prestations

Le ministre de la Poste et des Télécommunications a appelé, jeudi soir à El-Meghaier, à accélérer les travaux d'aménagement et d'extension des centres postaux en vue d'améliorer les prestations offertes aux clients.

S'exprimant en marge de la mise en service du projet de raccordement de la cité des 940 logements au réseau de fibre optique à domicile (FTTH), le ministre a indiqué que l'aménagement des structures postales aux normes et standards modernes est à même de permettre une large amélioration du service public, un des principaux objectifs du secteur. Les doléances des clients des entreprises Algérie-Poste et Algérie-Télécom sont au centre des préoccupations du ministre, notamment en termes de qualité et de pérennité des prestations, et exigent l'aménagement et l'extension des structures et la réalisation de nouvelles, pour répondre aux attentes des clients, a-t-il souligné. M. Boumzar a ajouté, dans le même contexte, que le secteur s'attèle, à travers l'entreprise Algérie-Télécom, à la généralisation du réseau de fibre optique à domicile (FTTH) au lieu de la fibre optique au bâtiment (FTTB), dans le but d'améliorer le débit d'Internet et assurer à l'abonné une qualité de service. Un exposé a été présenté à cette occasion au ministre de la Poste et des télécommunications sur la situation du secteur dans cette nouvelle wilaya, citant l'existence de 33 bureaux de poste qui seront dotés de moyens de paiement électronique. Concernant



l'infrastructure d'Algérie-Télécom, la wilaya dispose d'un réseau de 446,7 km de fibre optique, 45 stations MSAN et 12 stations 4G-LTE de téléphone fixe. Par ailleurs, à la mise en service d'une station 4G-LTE dans la commune de Sidi-Khelil, un support permettant de raccorder 650 abonnés aux services de l'Internet et de téléphonie fixe. Il a mis en exploitation un projet similaire dans la commune de Djamaâ où il a inauguré aussi l'agence commerciale de l'opérateur de téléphonie mobile «Mobilis», dans le cadre du rapprochement des structures commerciales du client et de l'amélioration du service public. Lors de cette visite de tra-

vail d'une journée dans la wilaya d'El-Meghaier, le ministre de la Poste et des télécommunications était accompagné du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, chargé de la Réforme hospitalière. S'exprimant en marge de l'inauguration d'une polyclinique dans la commune de Still, Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a indiqué que cette plateforme numérique permettra d'offrir des prestations médicales de qualité, à travers une

bonne prise en charge des patients, notamment les malades chroniques. Concernant l'insuffisance des praticiens spécialistes dans les wilayas du Sud les pouvoirs publics ont adopté, pour la deuxième année consécutive, une mesure visant à permettre aux médecins généralistes ayant cumulé une expérience de cinq (5) années dans le secteur public d'entamer des études spécialisées en médecine, dans une spécialité demandée dans le Sud, après une opération de sélection supervisée par des spécialistes.

Aussi, et en application des instructions du président de la République, seront exemptés de l'obligation du service civil les praticiens spécialistes, dans le cadre des mesures contribuant à la stabilisation des praticiens spécialistes dans leur lieux de travail. Concernant la propagation de la Covid-19, M. Benbouzid a souligné que la situation épidémiologique est stable grâce à divers facteurs, dont les décisions de fermeture des frontières et de l'espace aérien. Le ministre de la Santé, qui est accompagné dans cette visite du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah, a poursuivi sa visite de travail par l'inspection du service des Urgences médicochirurgicales de la commune d'El-Meghaier, la polyclinique de la commune de Sidi-Khelil, ainsi que le projet d'hôpital 120 lits de la commune de Djamaa.

M'sila

Démantèlement d'une bande de trafiquants de stupéfiants par la Sûreté de wilaya

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, dans des opérations distinctes, au démantèlement d'une bande spécialisée dans le trafic drogues et à la saisie d'une quantité importante de substances psychotropes et de boissons alcoolisées, a indiqué mardi un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité une affaire liée au démantèlement d'une bande spécialisée dans le trafic de drogues dures, de cannabis et de substances psychotropes, tous types confondus, à l'aide d'un véhicule à moteur et des armes blanches prohibées», a précisé le communiqué. Agissant



sur informations faisant état d'une bande s'adonnant au trafic

de drogues dures au niveau de la commune de Birkhadem, la bri-

gade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs a pu identifier trois suspects après exploitation d'une autre information faisant état d'un individu se trouvant devant la station-service de Birkhadem, en possession de six comprimés de drogue dure, de 8.000 DA et d'un téléphone portable. Poursuivant ses recherches et ses investigations, la brigade a procédé à la perquisition des domiciles des suspects et à leur arrestation. Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déferés devant les juridictions territorialement compétentes.

Agence

R.R

Aïn Beïda (Oum El-Bouaghi)

Une autre épreuve pour les bourses modestes

Après les dépenses extravagantes du mois de jeûne, surtout que cette année les prix des fruits et légumes, viandes rouges et autres produits jugés élevés comparativement au mois sacré des années précédentes, les ménages sont à l'épreuve d'un autre sacrifice, à savoir, l'Aïd El Fitr. Les magasins spécialisés dans le prêt-à-porter ont mis le paquet en s'approvisionnant de plusieurs articles.

Après le f'tour, toutes les ruelles du centre-ville de Aïn Beïda, notamment le boulevard des Jeûneurs et la rue Boughalem Mohamed se sont transformés en un véritable bazar d'exposants qui attirent une nombreuse clientèle locale et limitrophe, venant des régions avoisinantes, avide d'achat de divers produits. Une ambiance de fête nocturne règne, surtout après la prière surérogatoire où les visiteurs accompagnés de leurs familles font les lèche-vitrines en quête de meilleurs produits pour leur progéniture. Les jeunes recherchent la bonne pointure, la bonne taille et marques, quitte à déboursier les grosses sommes. Par contre, les pères de familles dont le pouvoir d'achat est des plus faibles, tirent le diable par la queue pour satisfaire les désirs de leur progéniture. Certains d'entre eux sont contraints de se rendre dans une friperie ou du côté des vendeurs à la sauvette, d'autres se dépla-



cent dans la ville de Aïn Fakroun qui reste la plaque tournante incontestable du prêt-à-porter qui demeure accessible à toutes les bourses modestes. La réputation a dépassé largement toutes les frontières du pays puisque l'offre est très variée à toutes les catégories sociales, que ce soit les com-

merçants ou acheteurs. La frénésie des ménages va jusqu'à l'approvisionnement en produits nécessaires à la préparation des gâteaux traditionnels, comme Kalblouz, Baklaoua, Makroud, Ghoreibia et d'autres confiseries, alors que d'autres optent pour les gâteaux sur commande chez

les pâtisseries. De quoi délier encore un peu plus la bourse pour y puiser les dernières sous à la faveur de l'Aïd El Fitr, ce qui laissera groggy plus d'un nombre de famille pour cette largesse financière.

A.Remache

Batna

Un citoyen asperge d'essence le président de l'APC de Sefiane

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sefiane, daïra de N'Gaoues, wilaya de Batna a été aspergé d'essence dans son bureau par un citoyen. Il a été évacué aux urgences de l'hôpital de N'Gaoues avant qu'il ne soit évacué vers le CHU de Batna.

Selon des informations généralement dignes de foi, l'agresseur était accompagné par d'autres personnes lorsqu'il a commis son sale forfait. Touché aux mains et au visage, le président de l'Assemblée populaire communale a été, dans un premier temps, évacué vers l'hôpital de N'Gaoues. Quelques minutes plus tard, la victime fut de nouveau évacuée vers le Centre hospitalier universitaire de Batna. Aucune information n'a filtré pour l'instant sur l'état de santé de la

victime. Officiellement, les circonstances et les mobiles de cette agression restent inconnues. Néanmoins, nous avons appris que la personne à l'origine de cette agression aurait été exclue de la liste des bénéficiaires de la construction des logements ruraux. Cette information est à prendre avec beaucoup de prudence, jusqu'à la fin de l'enquête ouverte par la Gendarmerie de N'Gaoues.

Pour en savoir plus à ce sujet, nous avons essayé de prendre attache avec le chef de daïra de N'Gaoues mais en vain. «Il n'est pas dans son bureau», nous a indiqué sa secrétaire principale. De son côté, le secrétaire général de la même daïra nous a répondu qu'il n'est pas habilité à donner des informations à la presse. «Prenez attache avec la



wilaya», nous a-t-il fait savoir. Malgré nos efforts, nous n'avons pas pu entrer en contact avec le wali de Batna ou avec le secrétaire général

de cette même wilaya. Si la secrétaire du wali ne répondait pas, le secrétaire général de la wilaya n'était pas dans son bureau selon son se-

crétaire. Nous y reviendrons avec beaucoup de détails dans nos prochaines éditions.

Moncef Redha

Constantine

Octroi de 200 nouvelles aides à la construction rurale

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a annoncé mardi à Constantine un programme de 200 nouvelles aides financières à la construction rurale au profit de cette wilaya. «Il est impératif de concrétiser ces aides en concertation avec le secteur de l'agriculture pour mieux rentabiliser ces investissements», a précisé le ministre en visite de travail à Constantine. Il a, dans ce sens ajouté que de nouveaux programmes d'aides à l'habitat rural seront inscrits au profit de cette wilaya, au titre de l'exercice 2021. M.Nasri qui a instruit les res-

ponsables locaux à l'effet d'accélérer l'opération d'élaboration des listes des bénéficiaires de ce type de logements, a insisté sur l'importance de la sensibilisation des bénéficiaires de cette formule de logement, appelés, a-t-il ajouté à «contribuer aux efforts d'aménagement des groupements ruraux pour un développement durable». S'agissant de la prise en charge des zones menacées par le phénomène du glissement de terrain à Constantine, M. Nasri a indiqué que le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville oeuvre à accompagner les

efforts initiés dans ce cadre en mobilisant les moyens financiers nécessaires. La wilaya de Constantine compte cinq sites menacés par le glissement de terrain à Boussouf et Benboulaïd (dans la ville de Constantine) et aux communes de Messaoud Boudjeriou, Zighoud Youcef et Didouche Mourad, selon les informations recueillies auprès de responsables concernés qui ont indiqué que le ministère de tutelle vient de mobiliser 500 millions DA pour la prise en charge du problème de glissement de terrain soulevé à Messaoud Boudjeriou. Le

ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, avait entamé sa visite à Constantine en présidant la cérémonie de remise 6.375 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), avant de procéder à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 1.500 LPL à l'extension Ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli et 600 unités de même type au pôle urbain Massinissa dans la commune d'El Khroub.

R.R

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.45 Coup de foudre sur commande
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.35 France / Ukraine
21.05 The Resident
21.55 The Resident
23.35 Chicago Med



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Un si grand soleil
22.00 L'école de la vie
22.55 6 à la maison



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Météo
18.45 Le journal
20.30 Scènes de ménages
21.05 Top Chef
23.20 Top chef : les grands duels



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
16.15 Des chiffres et des lettres
16.50 La p'tite librairie
17.10 Questions pour un champion
19.20 Laisser entrer la nature
20.00 Vu
20.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
21.05 La carte aux trésors
23.15 Mireille Darc, la femme libre



19.37 Hep taxi ! Express
19.45 Tout le monde veut prendre sa place
21.01 Bulle
21.54 Bulle
22.50 Le journal
23.21 Tandem



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
18.50 Les Marseillais à Dubaï
19.50 Les Marseillais à Dubaï
21.00 Météo
21.05 Minute par minute
23.00 Enquête sur le mystère Didier Raoult



15.59 Judy
17.56 L'info du vrai, le mag
18.33 L'info du vrai
20.10 L'info du vrai, le mag
20.41 Broute
20.44 La boîte à questions
20.54 Césarissime
21.07 Lancements Soirées César 2021
21.09 Tout simplement noir
22.36 La bonne épouse



19.11 Cherchez Hortense
20.15 Hollywood Live
20.50 Doctor Sleep
23.17 Five Minutes of Heaven



19.20 5 minutes de mode by Loïc Prigent
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 1 minute de mode by Loïc Prigent
21.15 90' Enquêtes
22.35 90' Enquêtes



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.59 Rock'n'rolla
19.10 Les liens du sang
20.22 Toyland
20.50 Duellles
22.24 Attaque à Mumbai



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Drôles de villes pour une rencontre
15.10 Le Costa Rica, côté sauvage
17.45 C dans l'air



14.45 Cyclisme : Nokere Koerse
14.45 Cyclisme : Nokere Koerse
17.30 Cyclisme : Nokere Koerse
19.00 Ski alpin : Coupe du monde
20.00 Coupe du monde
21.00 Cyclisme : Nokere Koerse
22.30 Tennis : Tournoi ATP de Dubaï
23.30 Coupe du monde



19.00 C à vous
19.45 Arte Journal
20.52 Tu mourras moins bête
20.55 La part des anges
22.35 Soigner à tout prix

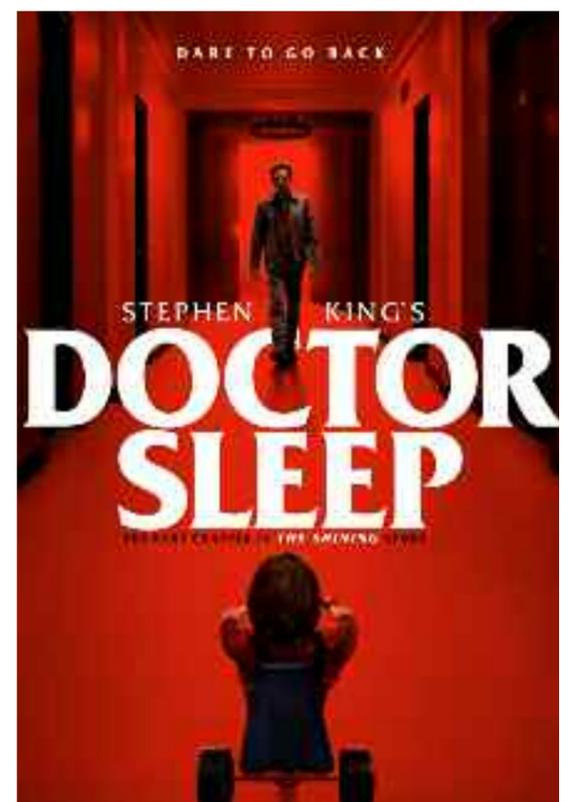
Sélection



Ciné Premier - 20.50 Doctor Sleep

Film d'horreur de Mike Flanagan

→ Un homme, traumatisé par la folie de son père, vient en aide à une jeune fille aux mêmes pouvoirs extrasensoriels et cible d'une femme en quête d'immortalité.



Ciné Frisson - 20.50 Duellles

Thriller de Olivier Masset-Dépasse

→ Au début des années 1960, une femme désespérée accuse sa meilleure amie de n'avoir rien fait pour éviter la mort de son fils et cherche à tout prix à se venger.

Ciné Premier - 23.17 Five Minutes of Heaven

Drame de Oliver Hirschbiegel

→ En février 1975, quelque part en Irlande du Nord, Alistair Little commet un assassinat. Ce jeune membre d'un groupe paramilitaire de 17 ans abat froidement Jimmy Griffin, un catholique, dans sa maison, en présence de son petit frère Joe. Alistair est rapidement arrêté, jugé et mis sous les verrous pour douze années fermes.



Figures de l'islam

Ibn El-Arabi, métaphysicien et grand saint musulman

Après Sidi Boumediene et Abdelkader El-Djilani, Ibn El-Arabi a été l'une des figures de proue du soufisme et de la philosophie mystique de l'Islam.

On ne peut pas parler d'Ibn El Arabi en quelques pages tant son œuvre est immense. Il est l'auteur de près de 400 titres d'ouvrages qu'on n'a pas dû décortiquer, faute de volonté à l'avantage d'un public en mal de connaissances dans des domaines sensibles que sont l'Islam et la philosophie. De l'avis des analystes méthodiques, Ibn El Arabi a été l'un des plus prolifiques tout en étant clair et concis dans ses écrits. Pour lui, l'idée préexiste à la matière dans la science divine

Il appelle idée, la lettre qui peut se matérialiser et s'unir à une autre, à d'autres lettres. «Le monde visible est le produit de cette agrégation d'idées». Il compare l'univers à un livre fait d'un assemblage de lettres liées et enchaînées selon des règles. N'est-il donc pas possible de voyager dans le passé et de prédire l'avenir moyennant un enchaînement des lettres en parfaite concordance avec les idées ininterrompues. Cependant, est limité dans ses investigations celui qui peut atteindre les lettres en ne percevant que les phénomènes. La divinité lui reste cachée. Cette dernière se manifeste sous différentes formes dans une nature changeante. Pour le mystique, c'est là une manifestation de la divinité. Au cours de l'histoire, les chercheurs arabes qui se sont évertués à reconstituer sa vie et son œuvre se sont limités à n'en donner qu'un aperçu, comme ce fut le cas de Mohamed Ali Aïni. Ce dernier a découvert chez le philosophe mystique que la divinité passe de la détermination à l'indétermination selon un cycle, celui de l'éternité, au cours d'une vie sans fin. «Le mouvement en question, dit le philosophe dans le Fosūs, c'est la vie; il n'y a point de repos, il n'y a point de mort, il n'y a point non plus de néant». Peut-on dire, autrement, que c'est l'éternel recommencement. Et là où Ibn El Arabi rejoint les scientifiques du monde moderne, c'est lorsqu'il dit que rien ne se perd, tout se transforme ici-bas. «La nature n'augmente ni ne diminue, elle est naturante et naturée. Tout ce qui existe dans l'univers se transforme et se renouvelle sans cesse et il n'y a pas lieu de distinguer les êtres des choses, puisque les uns et les autres sont formés des mêmes atomes, des mêmes lettres». Il y a



des attributs divins dans la nature humaine «Adam, dit Ibn El Arabi, dans l'ordre de la création possède la sagesse divine, la pensée qui lui vaut tous ses succès sur la nature. Ce qui veut signifier que l'homme est détenteur des attributs divins. Spirituellement, l'homme a été créé dans un processus de prééternité, le monde ici-bas est le monde par l'existence de l'homme par opposition à l'au-delà qui est sa demeure éternelle». Dans les points de vue successifs étalés sur des siècles de vie humaine, il y a du vrai et du faux. Le vrai est perçu comme l'essentiel; quant au faux, c'est un accident. Mais il faut du faux, peut-être, pour mieux mettre en évidence le vrai, sur tout ce qui concerne par exemple la relation avec Dieu, la liberté humaine, le libre arbitre. Ibn El Arabi considère comme une insoumission à Dieu, le libre arbitre. «La volonté n'est que l'abandon de la volonté», précise-t-il. La notion du devoir renvoie à l'existence de Dieu et la morale est constituée des enseignements de Dieu ainsi que de la sagesse de ses envoyés et des saints du présent et du passé. Définissant cette morale comme un ensemble de vertus parmi lesquelles prédomine la charité, il dit, et ceci est important pour nos

contemporains qui n'ont rien compris aux phénomènes religieux de type extrémiste : «Au lieu de partir en guerre par zèle divin, pour massacrer ses semblables, il est préférable de les traiter avec charité». Autrement dit, au lieu du meurtre au titre du talion, il est préférable d'user du pardon car de la sorte on ne tuera pas un homme de plus.

Il existe deux catégories d'hommes

Il y a les hommes animaux et les hommes réels. Seuls ces derniers ont la possibilité de se perfectionner. Si Ibn El Arabi admet l'esclavage, il est cependant impératif de traiter les esclaves avec bonté. Ce sont des hommes, nos frères, chacun d'eux étant un esclave de Dieu. «Ne fais jamais à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse». Ce proverbe ancien et traduit dans toutes les langues se résume par ces paroles d'Ibn El Arabi : «Nous devons traiter nos esclaves comme nous voudrions être traités. Cette charité, cette pitié ne doit pas être refusée aux animaux, car ce sont aussi des créatures. Les deux grandes vertus sont l'amour et la charité». Pour lui, le bonheur réside dans la liberté d'action, le respect d'autrui, l'honnêteté, l'examen de

conscience en toute liberté d'esprit. Parlant de l'existence de Dieu, le philosophe dit qu'on ne pourrait parvenir à sa conscience que par un examen de conscience et des créatures, au contraire du raisonnement dialectique si cher à Ibn Sina et El Ghazali. Dieu est resté dans le même état qu'il était avant la création de l'univers, et pour les polythéistes, il est vain de chercher des associés de Dieu. Rien ne ressemble à Dieu et l'Absolu est toujours inaccessible et inconnaissable dans son essence. On ne peut pas terminer sans ajouter qu'Ibn El Arabi mérite pleinement le titre de sultan des saints, par ses qualités d'homme de religion et d'humanisme universaliste. Sa philosophie mystique qui a éclairé les musulmans de tous les temps venus à lui et à ses ouvrages immenses en faisant contrairement l'effort de mieux le connaître, est un atout important à l'Islam, tant notre religion a besoin de discours philosophique pour devenir épanouissante et une source de bonheur dans la mesure où ce discours apporte les clés aux énigmes du texte coranique aux hadiths authentiques. Ce qui a toujours été préconisé par Arkoun.

Abed Boumediene

Ventes aux enchères

Des artistes afro-américains à l'assaut

Longtemps sous-estimés, voire ignorés, les peintres afro-américains ont désormais toute l'attention du marché de l'art. Des records devraient tomber aux grandes enchères de printemps à New-York. Deux toiles de Jean-Michel Basquiat estimées à 50 millions de dollars seront les têtes d'affiches des deux principales ventes aux enchères cette semaine. Robert Colescott devrait décupler son record actuel et dépasser peut-être les 10 millions de dollars. Dans une moindre mesure, des œuvres de Norman Lewis, Mark Bradford ou Kerry James Marshall sont toutes attendues au-dessus du million

Une reconnaissance due de longue date pour Sanford Biggers, dont la statue Oracle vient d'être inaugurée au Rockefeller Centre. «Je le prends comme une correction. Pendant longtemps, les artistes noirs ont été négligés alors que leurs œuvres étaient fantastiques. La récente reconnaissance de ces œuvres a commencé avant les évé-

nements de l'été dernier. Mais je pense qu'une partie de cela y a contribué».

Mort de George Floyd

De l'avis général, le mouvement citoyen après la mort de George Floyd a contribué à une réévaluation des œuvres d'Afro-américains. «La percée date d'il y a cinq ans environ», estime Sherman Edmiston, président de la galerie Essie Green, spécialisée dans les peintres noirs, fondée en 1979. «Ça a été une vraie lutte».

L'émergence d'une génération de collectionneurs noirs emmenée par des personnalités influentes telles que Jay-Z, Pharrell Williams et Kanye West, expliquerait également cette percée. «Il y a eu un recalibrage du marché pour les œuvres d'artistes généralement sous-représentés au cours des 100 dernières années. Qu'il s'agisse d'artistes de couleur, de femmes, d'artistes qui, traditionnellement, de par

la nature du monde de l'art dominant, ont été marginalisés», estime David Galperin, responsable de vente à Sotheby's. Influence croissante Avec leur influence croissante dans le milieu artistique, les œuvres de créateurs noirs ont fait entrer des sujets qui y étaient quasiment absents jusque-là. Le public plébiscite ce nouveau courant d'expression et, depuis trois ans, les records s'enchaînent. «Ils veulent collectionner des œuvres d'art qui reflètent vraiment notre époque».

L'art qui est fait aujourd'hui par ces artistes est le reflet de notre époque. Ils veulent faire avancer des sujets qui ont pu être inconfortables. Cet art est assez représentatif. Les œuvres actuelles sont très figuratives et revendicatives, avec une composante narrative», considère Ana Maria Celis, responsable des ventes de soirée chez Christie's.

F. M. avec AFP

Yacine Louaïl (FAA) : «Toujours dans l'attente du feu vert des autorités sanitaires»

→ Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Yacine Louaïl, a indiqué lundi que son instance était toujours dans l'attente du feu vert du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de la Covid-19, pour l'organisation des championnats d'Afrique (seniors) à Alger (22-26 juin), tout en reconnaissant que le déroulement du rendez-vous était «très difficile à réaliser».



■ Louaïl en compagnie de Souakri lors de la soirée Elite FAA au Stade Annexe du 5-Juillet. (Photo : D. R.)

«Nous attendons toujours l'accord du comité national scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19 pour pouvoir organiser cette compétition à Alger. Notre demande a été transmise depuis plus de 20 jours. Au jour d'aujourd'hui, nous n'avons reçu aucune réponse.

Nous sommes très en retard pour abriter cet important événement, qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo. Franchement, ce sera très difficile de l'organiser», a indiqué à l'APS le patron de la FAA. Les championnats d'Afrique seniors d'athlétisme, initialement prévus à Oran, doivent se tenir du 22 au 26 juin

prochain au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Dans un communiqué publié sur son site officiel, la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) a indiqué qu'elle était «à l'écoute des autorités algériennes pour confirmer la date des championnats», tout en affirmant que le comité scientifique de suivi de

l'évolution de la pandémie de Covid-19 «est seul habilité à prendre une décision en relation avec l'évolution de la pandémie au plan national et régional».

Joint par l'APS pour de plus amples informations sur ce sujet, le Pr Riyad Mehiaoui, membre du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, a indiqué que le comité n'était pas contre le déroulement de ces championnats d'Afrique à Alger.

«Pour le moment, nous n'avons pas encore reçu la demande pour l'organisation de cette compétition. Nous allons la traiter dès qu'elle nous sera transmise. Sur le fond, nous ne sommes pas contre l'idée d'organiser ce rendez-vous. Nous devons connaître les pays qui vont y participer. La présence de l'Afrique du Sud (pays fortement touché par un variant local, ndlr) peut constituer un problème. Nous devons être vigilants en préparant ces championnats comme il se doit sur le plan sanitaire, en finançant notamment les athlètes et en élaborant des conventions avec des laboratoires pour les tests de dépistage».

R. S.

EN DEUX MOTS

Coupe de la Ligue (1/4 et 1/2 finales) : Le tirage au sort fixé au 17 mai

Le tirage au sort des quarts et demi-finales de la Coupe de la Ligue aura lieu le lundi 17 mai (11h) au siège de la Fédération algérienne (FAF), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) lundi sur son site officiel. Les 1/8^{es} de finale, disputés en deux parties, ont donné lieu à des surprises de taille, avec l'élimination du CR Belouizdad, dernier détenteur du trophée en 2000, de l'ES Sétif, et du MC Alger, sorti par son voisin l'USM Alger. Outre l'USMA, sept autres clubs ont validé leur billet pour les quarts de finale. Il s'agit de la JS Saoura, du NC Magra, du WA Tlemcen, de la JS Kabylie, du MC Oran, de l'US Biskra et de l'Olympique Médéa. Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

LA NR

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba. Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Sélection des U20 Une vingtaine de joueurs évoluant à l'étranger en stage

→ Une vingtaine de joueurs évoluant à l'étranger seront présents prochainement pour un ultime stage de présélection, pour renforcer les rangs de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), en vue de la Coupe arabe des nations, prévue du 17 juin au 3 juillet en Egypte, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) lundi.

«Le sélectionneur national entend organiser un ultime stage de présélection consacré à une vingtaine de joueurs évoluant à l'étranger, ce qui permettra au staff technique de voir autour de 80

joueurs au total afin de constituer le noyau qui sera concerné par la Coupe arabe des nations», a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Après un rassemblement qui a concerné un premier groupe de 32 joueurs du 6 au 9 mai 2021 au Centre technique national de Sidi Moussa, le sélectionneur national des U20, Mohamed Lacet, a retenu un nouvel effectif de 34 joueurs pour un deuxième stage de présélection qui aura lieu, cette fois, du 17 au 20 mai, précise la FAF. «Nés en 2003, les joueurs bénéficient de leur première convocation chez les

U20 et auront, en plus des séances d'entraînement et autres tests, trois matches d'opposition pour espérer figurer dans la liste finale», conclut le communiqué. La dernière sortie de la sélection algérienne des moins de 20 ans remonte au mois de décembre 2020 à l'occasion du tournoi de

l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la CAN-2021 en Mauritanie. Les juniors algériens, alors dirigés par Saber Bensmaïn, n'avaient pas réussi à décrocher leur billet qualificatif après avoir terminé à la 4^e et dernière place avec un seul point. ■

FAF : Mecherara désigné conseiller de Charaf-Eddine

L'ancien président de la Ligue nationale de football, Mohamed Mecherara, a été désigné comme conseiller du nouveau président de la Fédération algérienne Amara Charaf-Eddine, a annoncé l'instance fédérale lundi. «Mohamed Mecherara prendra ses fonctions immédiatement», a précisé la FAF sur son site officiel.

Juriste de formation, Mohamed Mecherara était à la tête de l'ex-LNF sous l'ère de l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua.

Elu à la tête de la FAF le 15 avril dernier, en remplacement de Kheireddine Zetchi, Amara Charaf-Eddine poursuit le renouvellement de l'organigramme de la FAF, quelques jours après avoir désigné l'ancien arbitre international Mohamed Bichari en tant que vice-président de la commission fédérale d'arbitrage.

Fertoul : «Nous n'avons pas encore atteint notre rythme de croisière»

→ La sélectionneuse de l'équipe nationale de football (dames) Radia Fertoul, a estimé que ses joueuses n'ont pas encore atteint «leur rythme de croisière», à l'issue du stage effectué au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), consacré à la préparation et la présélection, en vue notamment des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022. «Depuis le début du stage, les internationales ont bien répondu à ce qu'on a exigé d'elles, mais on n'a pas encore atteint notre rythme de croisière. Toutefois, je demeure confiante pour l'avenir», a-t-elle déclaré lundi au site de la FAF. Il s'agit du second regroupement de suite des footballeuses algériennes après celui effectué du 3 au 8 avril toujours à Sidi Moussa. 28 joueuses ont pris part à ce deuxième stage, contre 34 lors du premier.

«Sur les 28 joueuses convoquées, près de la moitié ont moins de 23 ans. J'ai même

solicité des jeunes de 17-18 ans qui recèlent d'énormes qualités. Cela nous permettra d'injecter du sang nouveau dans le groupe», a-t-elle ajouté.

Enfin, Radia Fertoul a indiqué qu'elle n'était pas prête à se passer des services de joueuses d'expérience, à l'image des Bouheni, Ouadah et autres «qui ont encore de belles années devant elles».

«Il est difficile de trouver des techniciennes comme Bouheni, meilleure attaquante en Algérie, qui nous a manqué lors de la dernière CAN. Je mise également sur l'expérience des anciennes pour constituer un groupe homogène et équilibré», a-t-elle conclu.

La sélection algérienne sera fixée sur ses adversaires aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022 au Maroc, ce lundi après-midi, à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire (Egypte). ■

Lutte Seize athlètes en stage de préparation

→ Les athlètes des équipes nationales de lutte juniors et seniors effectueront du 18 au 24 mai un stage de préparation au Centre de regroupement et de préparation de Souidania (Alger), en vue des Jeux olympiques 2020 de Tokyo, a appris l'APS lundi de la Fédération algérienne de la discipline. Le staff technique national, composé des entraîneurs, Bendjedaa Mazouz, Zeghdane Messaoud, Benrahmoune Mohamed et Aoune Fayçal, a convoqué 16 athlètes (13 seniors et 3 juniors) pour ce rendez-vous. Les athlètes de l'élite préparent également les championnats d'Afrique qui auront lieu probablement le mois de juin prochain à El Jadida (Maroc). Après deux stages de préparation à Kiev (Ukraine) et Budapest (Hongrie),

les athlètes algériens entament la dernière ligne droite de leur préparation avec une nouvelle série de stages en Algérie et à l'étranger (Budapest et Téhéran), en vue des prochaines échéances internationales.

Huit athlètes algériens (4 en lutte gréco-romaine et 4 en lutte libre) ont composé leur billet pour les Jeux olympiques 2020 de Tokyo, repoussés à 2021. Les quatre qualifiés en lutte libre sont : Mohamed Fardj (97 kg), Kherbache Abdelhak (57 kg), Fateh Benferdjallah (86 kg) et Djahid Berrahal (125 kg). En lutte gréco-romaine, Adem Boudjemline (97 kg), Sid Azara Bachir (87 Kg), Abdelkrim Fergat (60 kg) et Abdelmalek Mera-bet (67 kg) ont également validé leur billet pour Tokyo. ■

en direct

FAF
 Mecherara désigné
 conseiller de Charaf-
 Eddine

le match à suivre

**Coupe de la Ligue (1/4 et
 1/2 finales)**
 Le tirage au sort fixé au
 17 mai

football

Sélection des U20
 Une vingtaine de joueurs
 évoluant à l'étranger en
 stage

Infrastructures sportives

La non-homologation, un mal qui persiste en Afrique

→ «L'annonce aujourd'hui de la non-homologation des stades de 23 pays pour accueillir les matches des deux premières journées du Mondial-2022 au début du mois de juin, constitue une gifle assourdissante pour une bonne partie des dirigeants du continent. Ils ont été incapables d'avoir dans leurs pays respectifs un stade conforme aux normes internationales à même de recevoir un match de leur sélection», extrait du journal *Africa foot United*.

Un dur constat qui montre que les stades ne sont pas prêts et le football ne peut évoluer tant ces stades qui ne bougent pas, loin de répondre aux exigences internationales. «Pourquoi une telle situation, pourquoi le football africain ne s'illustre que par ses joueurs qui évoluent sous d'autres cieux, alors que dans leurs pays respectifs, les stades accusent un retard énorme, comment prétendre s'aligner avec ceux des grandes nations et encore et prétendre accueillir la CAN», déclarait un ex-international sur une chaîne de Radio africaine.

Promesse de la FIFA

Rappelons que l'organisation chargée du football mondial a fait part, en 2019, de son intention de collecter un milliard de dollars US (environ 533,1 milliards de francs CFA) pour construire au moins un stade répondant aux normes FIFA dans chacun des 54 pays africains. Son président, Gianni Infantino, a annoncé cette décision à l'occasion des festivités du 80^e anniversaire du TP Mazembe, à Lubumbashi, en RD Congo. Pour y arriver, lit-on dans un article de presse la FIFA va travailler avec la Confédération africaine de football et d'autres



■ Le stade 4-Août de Ouagadougou n'est pas homologué.

(Photo > D. R.)

parties concernées, dans le but d'améliorer l'arbitrage, les infrastructures et les compétitions de football en Afrique. Un objectif qui semble satisfaire les jeunes qui sont déjà mal dans leur peau, notamment avec l'interdiction pour cause de pandémie, de se rendre dans les stades homologués ou pas et ne peuvent donc être les témoins des performances de leurs équipes, le mal est encore plus profond.

La réalité est là, omniprésente, personne ne peut lui faire face notamment en football, un sport à grande surprise, mais aussi à grande échelle, tant qu'il est dans un emballage ne peut séduire encore moins livrer le spectacle.

Faire revivre les stades africains

La CAF et la FIFA fournissent la liste des stades homologués pour disputer les éliminatoires de la Coupe du monde 2022. Le Burkina Faso, la Centrafrique, la Gambie,

le Libéria, le Malawi, le Mali, la Namibie, le Niger ou encore le Sénégal figurent parmi ceux qui sont sanctionnés faute d'enceintes sportives aux normes internationales qui ne peuvent accueillir de matches. Ils sont donc 22 pays sur les 56 pays membres à être recalés, ne comptant pas le moindre stade aux normes sur leur territoire.

En attendant que des travaux soient menés, ces nations seront contraintes de trouver une solution pour jouer leurs matches «à domicile» dans un autre pays. C'est notamment le cas du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, du Burundi, de la Gambie, de la Centrafrique, du Tchad, du Liberia, du Niger, et de la Sierra Leone.

Quelques cas signalés par les médias

Le finaliste de la dernière CAN et 1^{er} nation africaine au classement FIFA proposait, il y a quelques mois encore, de co-organiser la CAN-2025 avec la Guinée, voire d'orga-

niser une CAN seul dès que possible... La RD Congo aurait également pu se retrouver dans cette liste mais qu'elle s'en sort grâce à la présence sur son sol d'un stade privé, celui du TP Mazembe, qui accueillera les matches des Léopards.

A l'inverse, l'Afrique du Sud dispose de pas moins de 13 stades homologués, l'Egypte et le Nigeria de 7 enceintes chacun, le Maroc de 6 stades, le Cameroun de 5 et la Guinée Equatoriale de 4 ! Pas un hasard puisque la plupart de ces pays ont récemment accueilli une CAN ou s'appêtent à le faire, dans le cas du Cameroun.

Synthèse de H. Hichem

A voir

- Canal + sport : Chelsea - Arsenal à 19h15
- BeIN Sports 2 : Sassuolo - Juventus à 19h45

La Der

Charaf-Eddine insiste sur la réforme «progressive et en profondeur» du corps arbitral

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football Amara Charaf-Eddine, a mis l'accent lundi sur la nécessité de réformer «progressivement et en profondeur le corps arbitral», lors d'une réunion de la commission fédérale d'arbitrage, a indiqué la FAF sur son site officiel.

Charaf-Eddine s'exprimait lors de la première réunion de la CFA, élargie aux directeurs techniques régionaux d'arbitrage, tenue au siège de l'instance fédérale à Dely Ibrahim (Alger), sous la conduite de son vice-président, Mohamed Bichari.

«Amara Charaf-Eddine, qui a procédé à l'ouverture des travaux, a mis l'accent dans son allocution introductive sur la nécessité de réformer progressivement et en profondeur le corps arbitral, notamment à travers la for-

mation des instructeurs et donc des arbitres pour élever le niveau d'ensemble et permettre à nos referees de se distinguer sur le double plan national et international», précise la FAF dans un communiqué.

Amara Charaf-Eddine est actuellement à la tête de la CFA, en attendant l'amendement des statuts de la FAF vu que les statuts actuels ne permettent pas la désignation d'un président en dehors des membres du bureau fédéral.

Le président de la FAF a également tenu «à encourager les arbitres et à les sensibiliser pour mener à bien leur noble mission loin de toute pression ou interférence, comme il a évoqué les conditions de leur travail sur le terrain, qui devront connaître des améliorations à l'avenir».

A l'issue de cette réunion «très fructueuse», selon l'avis du D^r Bichari, il a été procédé à la répartition des tâches et à la désignation des responsables des différentes structures dépendantes de la CFA :

- Sous-commission désignation : D^r Mohamed Bichari (Ligues 1 et 2) et Farouk Houasnia (Ligue inter-régions)
- Sous-commission formation : Farouk Houasnia
- Sous-commission évaluation : El-Hadi Serier
- Sous-commission futsal : Houari Belkacem
- Sous-commission préparation physique : Nacereddine Cherifi
- Sous-commission arbitrage féminin : Safia Ayouni
- Sous-commission audiovisuel et communication : Samir Kria.